



UN « COUP D'ACCÉLÉRATEUR » ?... OUI MAIS SUR LE RECRUTEMENT DE TITULAIRES ET SUR LA REVALORISATION DES SALAIRES !

À Édouard Geffray qui réclame une réactivité maximale des services académiques (notamment sur les remplacements des personnels enseignants du second degré), la CGT Éduc'action rappelle comme l'indique un rapport sénatorial de mai 2024, **l'Éducation nationale est sous-administrée en personnels administratifs par rapport aux autres ministères.**

Les choix budgétaires ne portent pas sur la création de postes mais tout au plus sur un redéploiement entre académies. Les remplacements quelle qu'en soit la durée, ont été bloqués, laissant les personnels et les services proches de la rupture avec des conditions de travail difficiles et un service rendu aux usager·ères dégradé.

De plus depuis juin 2026, des cyberattaques d'ampleur empêchent le travail quotidien des personnels administratifs, pour permettre une rentrée digne et rattraper le retard dans la gestion des différents dossiers. Les heures supplémentaires se multiplient et les droits à congés sont parfois réduits.

Et ce n'est pas le déploiement d'un logiciel miracle qui va résorber la situation. Derrière les nouvelles applications, il faut des personnels formés qui connaissent les établissements et les contraintes géographiques pour éviter des aberrations et des situations difficiles pour les enseignant·es. Certaines opérations ne peuvent pas être automatisées. L'explosion de la contractualisation provoque des démarches RH nombreuses en début et en fin de contrat.

L'annonce des 3000 professeur·es remplaçant·es a fait grand bruit. Sur le terrain, la réalité est tout autre : rajout d'heures pour des professeur·es contractuel·les qui vont être déployé·es sur 2 voire 3 établissements avec parfois des emplois du temps non compatibles, arrêt des remplacements en collège redirigés vers les lycées et dans les classes à examen.

À tout cela s'ajoute un manque de reconnaissance et d'attractivité, des conditions salariales déplorables, toujours plus proches du SMIC voir en dessous pour les catégories C à peine au-dessus en début de carrière pour les catégories B et A.

Pour toutes ces raisons la CGT Éduc'action appelle à se mettre en grève le 5 novembre et à se saisir de toutes les dates de mobilisation, notamment le 17 octobre, avec la CGT là où les conditions le permettent.

Montreuil, le 15 octobre 2026

